

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 22 AVRIL 2021

A 18 H 00 EN VISIOCONFERENCE

ORDRE DU JOUR

- | | |
|----------------|---|
| M. le Maire | 1° - Mise en place des Conseils de Quartier - Adoption d'une charte des Conseils de Quartier. |
| M. THIL | 2° - Soutien à diverses associations oeuvrant dans les domaines arts visuels et numériques, éducation à l'image, cinéma. |
| M. BOHR | 3° - Adhésions à diverses associations. |
| M. THIL | 4° - Indemnité de logement versée aux conseils de fabrique et aux ministres du culte protestant et israélite. |
| M. BOHR | 5° - Bibliothèque Numérique de Référence 2020-2022. |
| Mme STEMART | 6° - Adhésion au groupement de commandes FUS@É du département de la Moselle. |
| M. TAHRI | 7° - Attribution de subventions dans le cadre du soutien aux actions et manifestations socioéducatives. |
| M. REISS | 8° - Subvention à l'Association Metz Marathon. |
| M. REISS | 9° - Avenant n°1 au contrat de délégation de service public du palais omnisports des Arènes de Metz. |
| M. REISS | 10° - Golf de Metz Technopole - Approbation du choix du concessionnaire de service public et du contrat pour l'exploitation du golf de Metz Technopole. |
| M. VICK | 11° - Haut lieu de l'Ecologie Urbaine : subventions à des associations au titre de l'année 2021. |
| Mme AGAMENNONE | 12° - Engagements en faveur du patrimoine arboré. |
| Mme AGAMENNONE | 13° - Avenant n°3 au contrat DSP - stationnement sur voirie. |

- Mme AGAMENNONE 14° - Avenant n°1 à la Convention de mandat entre la Ville de Metz et la société Metz Stationnement.
- M. HUSSON 15° - Attribution d'une subvention à l'APM.
- M. HUSSON 16° - Ouverture des données publiques de la Ville de Metz en Open Data sous licence ouverte.
- M. VICK 17° - Transfert de propriété des biens communaux liés à la compétence "distribution d'énergie" à METZ METROPOLE.
- M. HUSSON 18° - Transfert de propriété des terrains et bâtiments d'enseignements supérieurs (GEORGIA TECH et Ecole Supérieure des Travaux de la Construction de Metz - ESITC).
- M. HUSSON 19° - Cession d'un immeuble situé 62 rue des Allemands à Metz.
- M. DAP 20° - ZAC DES COTEAUX DE LA SEILLE- Engagement dans la démarche de labellisation nationale "EcoQuartier" : adoption de la Charte EcoQuartier.
- M. le Maire 21° - Désignations de représentants.
- M. le Maire 22° - Communication des décisions.